

## **Communiqué de presse**

Zurich, le 23 août 2013

# **Triologue Nouvelle Politique Énergétique : la réorientation de la politique énergétique est réalisable, mais nécessite davantage de marché.**

## **Le canton d'Argovie, economiesuisse et le WWF présentent le rapport final.**

*Ambitieuse dans ses objectifs, la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération est techniquement réalisable. Tel est l'une des principales conclusions du Triologue énergétique. La mise en œuvre de cette stratégie dépendra toutefois de la volonté politique du Parlement et des cantons. La manière dont la population appréciera les conséquences écologiques et socio-économiques des mesures proposées sera également déterminante. Raison pour laquelle une soigneuse pesée des intérêts en présence est indispensable.*

À la suite de l'accident nucléaire de Fukushima en mars 2011 et compte tenu d'une mutation rapide du marché européen de l'électricité, le Conseil fédéral entend réorienter sa politique énergétique. Mais le changement de stratégie annoncé a suscité des réactions mitigées et parfois antagonistes dans les milieux économiques, politiques et scientifiques. Raison pour laquelle le canton d'Argovie, economiesuisse et le WWF Suisse, avec leur Triologue Nouvelle Politique Énergétique, ont lancé un nouveau tour de discussion avec neuf autres organisations économiques et environnementales. Le Triologue avait pour objectif d'analyser la Stratégie énergétique 2050 et d'en évaluer la vraisemblance. Cette analyse a été conduite de manière professionnelle, conformément à des critères scientifiques. Le rapport final est désormais disponible.

### *La nécessité d'une pesée d'intérêts*

Les partenaires du Triologue ont procédé à une évaluation commune des aspects essentiels de la Stratégie 2050 du Conseil fédéral. Sa faisabilité technique est unanimement admise. Vu d'aujourd'hui, les hypothèses de base semblent plausibles. Il y a toutefois lieu de souligner le caractère particulièrement ambitieux des objectifs de la Confédération. Ils seront coûteux et s'appuient, en termes d'économies d'énergie et de

potentiels des nouvelles énergies renouvelables, sur des hypothèses dont les ordres de grandeur sont encore incertains. Comme pour la plupart des décisions politiques, il existe des conflits d'objectifs. L'approvisionnement énergétique doit être sûr, socialement acceptable et économique. C'est pourquoi les attentes parfois divergentes des uns et des autres nécessitent une pesée d'intérêts minutieuse. Celle-ci est la condition d'une décision qui puisse être assumée en commun par la Confédération, les cantons et la population. De nombreuses questions restent en suspens, ainsi que des incertitudes sur les développements futurs. C'est pourquoi il convient d'éviter d'instaurer de nouvelles formes de dépendances.

#### *Mesures accrues pour promouvoir l'efficacité énergétique*

L'existence d'un vaste potentiel d'économies d'énergie est incontestée. C'est notamment le cas dans les transports, l'industrie et les bâtiments. Les projets de renforcement du programme Bâtiments sont considérés comme insuffisants pour atteindre les objectifs visés. Le financement de ce programme doit être assuré en accord avec les cantons également dans l'éventualité d'un changement du système. Plutôt que le recours aux subventions, le Triologue préconise le développement d'instruments d'économie de marché, tels des taxes d'incitation ou des éléments d'une réforme écologique. C'est pourquoi il recommande d'évaluer de nouvelles mesures sous l'angle de leur compatibilité avec l'économie de marché.

#### *Évaluation différenciée des énergies renouvelables*

Le potentiel des énergies solaire et éolienne est apprécié de manière inégale par les participants. Ces derniers sont néanmoins d'accord sur le fait qu'un approvisionnement basé entièrement sur les sources renouvelables est techniquement réalisable à long terme. Le développement de ces énergies implique des progrès en matière de stockage, de distribution et de conception du marché. Il requiert aussi une plus grande proximité avec le marché. Pour les organisations économiques et environnementales, la sécurité de l'approvisionnement et la rentabilité sont des priorités. Cependant, elles ne préconisent pas les mêmes mesures pour y parvenir. Il y a unanimité sur la nécessité de cesser la promotion des petites et mini-centrales hydroélectriques. Car leur production d'énergie est insuffisante au regard des atteintes au paysage et à la nature qui en résultent. Toute idée de subventionner la production de chaleur et d'électricité d'origine fossile est fermement rejetée.

Le développement accéléré des énergies solaire et éolienne à l'étranger entraîne, par fort ensoleillement et grands vents, des surproductions d'électricité. Il en résulte des chutes de prix très rapides, avec des conséquences significatives : pertes sur l'électricité vendue en bourse, hausse des rétributions à la production d'énergie renouvelable et une éviction

des centrales conventionnelles du marché, y compris la grande hydraulique. C'est dire si le marché de l'électricité a besoin d'urgence de nouvelles règles.

Le Trialogue préconise la réorientation de la politique énergétique sous forme d'une planification continue, avec une approche économique globale qui prenne également en considération les effets externes de l'approvisionnement énergétique. Le Trialogue recommande aux décideurs politiques de suivre avec la plus grande attention, outre les résultats de modélisations, les effets des décisions politiques, notamment à l'étranger, et de les intégrer dans leurs réflexions.

Outre les trois initiateurs du projet (le canton d'Argovie, economiesuisse et le WWF Suisse), les organisations suivantes se sont associées au Trialogue Nouvelle Politique Énergétique : l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, Greenpeace Suisse, le Groupe des grands consommateurs d'électricité, la Conférence cantonale des directeurs de l'énergie, swisscleantech, Swissem, l'Association suisse de l'industrie gazière, l'Association des entreprises électriques suisses, ainsi que l'Association suisse des télécommunications. L'étude peut être consultée sur le site [www.energietrialog.ch](http://www.energietrialog.ch).

*Pour plus d'informations :*

Stephan Attiger, conseiller d'État du canton d'Argovie, 062/835 32 01

Rudolf Minsch, président de la direction a. i. et chef économiste d'economiesuisse, 076/576 11 22

Thomas Vellacott, CEO WWF Suisse, 079/291 95 72

Bernd Schips, porte-parole du groupe de pilotage du Trialogue Nouvelle Politique Énergétique, 041/245 59 36, ou 079/400 78 11 ; [bernd.schips@fhsg.ch](mailto:bernd.schips@fhsg.ch)